

Impact d'une hausse sur le consommateur

Une hausse du prix au producteur peut-elle être supportée par le consommateur?

Pour le pain



Chaque habitant consomme environ 50 kilos de pain par an. Sachant qu'avec un kilo de blé on fabrique 1 kg de pain, une hausse du prix du blé au producteur de Chf 0.60/kg à Chf 1.-/kg aurait comme conséquence une **dépense supplémentaire annuelle de Chf 20.- par habitant**. Pour un revenu mensuel brut plutôt bas, de 4'400.- (Chf 24.50/h), **cette hausse correspond à 47 minutes de travail «de plus» par an.**

Pour le lait

Chaque habitant consomme environ 78 litres de lait de consommation par an. Une hausse du prix du lait au producteur de Chf 0.65/l à Chf 1.10/l aurait comme conséquence une **dépense supplémentaire annuelle de Chf 35.- par habitant**. Pour un revenu mensuel brut de 4'400.-, **cette hausse correspond à 86 minutes de travail «de plus» par an.**



**Un effort réalisable pour garantir l'avenir d'une agriculture diversifiée et de proximité!
C'est un vrai contrat entre paysans et consommateurs auquel les distributeurs devront adhérer.**

Ce dépliant a été réalisé par le syndicat paysan Uniterre. Avec le soutien de l'Affaire TourneRève.


POUR UNE AGRICULTURE DURABLE
www.uniterre.ch

Pour en savoir plus sur le sujet:
www.uniterre.ch, dossier journée des luttes paysannes.



www.tourneve.ch

Agissez!

... pour une agriculture rémunératrice et des relations plus justes au sein de la filière agro-alimentaire.

Voici quelques exemples:

Participez à l'une des nombreuses **initiatives d'agriculture contractuelle de proximité**:

www.fracp.ch

Allez au marché et à la ferme acheter vos produits auprès des producteurs:

www.marchepaysan.ch

Adhérez au **syndicat paysan Uniterre**, engagé depuis de nombreuses années pour une agriculture citoyenne basée sur la souveraineté alimentaire:

www.uniterre.ch

Interpellez les distributeurs pour que le prix payé au producteur soit affiché sur les denrées alimentaires.

Sollicitez votre commune pour qu'elle s'engage pour une agriculture de proximité qui permette de rémunérer équitablement les personnes travaillant la terre.



Je souhaite que ma commune s'engage
(cochez ce qui convient)

- pour un concept d'agriculture de proximité
- pour la mise en place d'un distributeur à lait
- pour la mise en place de locaux de vente ou de stockage communautaires pour les produits agricoles
- pour que la restauration collective utilise prioritairement des produits locaux
- autres:.....

Nom:.....Prénom:.....

Adresse:.....

NP:.....Commune:.....

A renvoyer à:

Uniterre, av. du Grammont 9, CH-1007 Lausanne,
Tél. +41 21 601 74 67- info@uniterre.ch - www.uniterre.ch

Brisons le tabou! Prix aux producteurs Prix aux consommateurs



Les politiques agricoles toujours plus libérales et les rapports de force inégaux sur les marchés engendrent chaque année en Suisse la disparition de plus de **2'000 exploitations**, soit 6 par jour.

La taille des exploitations et le travail des familles paysannes augmentent alors que leurs revenus baissent.

Pour changer cette réalité il faut

- ◆ de nouvelles politiques agricole, alimentaire et commerciale, basées sur la souveraineté alimentaire.
- ◆ modifier les relations commerciales au sein de la filière agro-alimentaire.

Un projet de souveraineté alimentaire

Pour une agriculture paysanne rémunératrice

- ◆ Etant ancrée dans l'économie de proximité,
- ◆ Proposant des denrées alimentaires variées et en suffisance, accessibles à toutes et à tous,
- ◆ Répondant aux attentes écologiques et sociales de la population,
- ◆ Offrant un avenir aux jeunes qui souhaitent s'installer sur une ferme et ainsi augmenter le nombre de personnes actives dans le secteur.



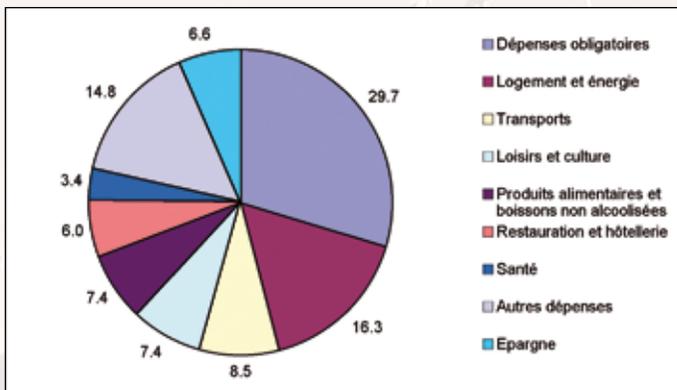

POUR UNE AGRICULTURE DURABLE

Une agriculture trop chère?

L'agriculture suisse n'est pas responsable de «l'îlot de cherté».

3% des dépenses publiques en Suisse sont consacrées à l'agriculture. C'est peu quand on considère qu'elles sont sensées assurer la mise en place de conditions cadres pour une agriculture de qualité et de proximité, ménageant les ressources naturelles et le climat, tout en produisant 60% des calories nécessaires aux besoins de la population. Un type d'agriculture qui est aujourd'hui menacé.

Entre **7% et 12%**, c'est la part du budget que le consommateur suisse consacre à l'alimentation; c'est le taux le plus faible en comparaison internationale. Tous nos voisins dépensent entre 1% et 8% de plus que les Suisses pour s'alimenter.



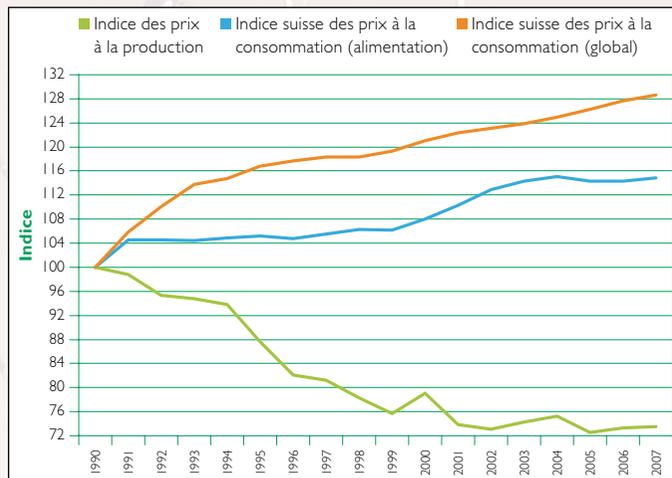
Composition du budget moyen des ménages en 2006 (en% du revenu brut). Source OFS, 2008

Pouvoir d'achat

- ◆ Il faut travailler **dix minutes** à Genève pour acheter **1 kilo de pain**, 16 minutes à Paris et 23 minutes à Rome.
- ◆ Il faut travailler **3,4 minutes** à Zurich, pour acheter **1 litre de lait**, 7 minutes à Paris.

Répartition des marges

En 15 ans, les prix aux producteurs ont baissé de **28%** alors que les prix aux consommateurs ont augmenté de **15%**. La plus value a été essentiellement captée par la grande distribution.



source: USP, OFS, 2008

Les **deux distributeurs** principaux maîtrisent plus de **75%** des parts de marché.

Ils vendent l'agriculture «Heidi» dans leur publicité... mais **leurs politiques de prix poussent à la rationalisation**, à l'agrandissement des structures, à l'industrialisation du métier et à la pression sur les salaires des employés.

Produits d'appel

1 litre de **lait UHT bon marché** pour attirer le client... et des marges outrancières sur d'autres produits laitiers.

1 **pain mi-blanc à un prix accrocheur**... et des marges doublées ou triplées pour les pains spéciaux qui représentent 60% des ventes.

Pour un prix rémunérateur

Le prix rémunérateur sert à rétribuer le travail de la famille paysanne tout en couvrant les coûts des semences, engrais, vétérinaires, etc., des machines et bâtiments, de la main-d'oeuvre salariée, des frais de gestion et de la rente du capital.

Blé: d'un prix actuel de Chf 0.60 à 1.-/kg

En prenant l'exemple d'une exploitation de 30 hectares en plaine, essentiellement céréalière, cultivant également du colza, du tournesol, des pommes, et élevant quelques têtes de bétail: **payer le blé à Chf 1.-/kg, équivaut à rétribuer à environ Chf 40.-/h l'ensemble des heures effectuées par la famille paysanne et de couvrir les coûts de son exploitation***.

Lait: d'un prix actuel de Chf 0.65 à 1.10/litre

Pour une exploitation d'environ 30 vaches laitières en plaine: **payer le lait à Chf 1.10/litre au producteur équivaut à rétribuer le travail de la famille paysanne à environ Chf 40.-/h et de couvrir les coûts de son exploitation***.

Ces Chf 40.-/h semblent raisonnables en comparaison à d'autres entrepreneurs.

Dans des conditions de production plus difficiles, comme en montagne par exemple, les coûts de production sont plus élevés.

Une rémunération juste des familles paysannes permet aussi:

- ◆ le maintien d'une économie régionale et de ses emplois; **11%** des emplois en Suisse sont liés à la filière agro-alimentaire,
- ◆ la protection du **climat** et des ressources naturelles,
- ◆ la **réduction de transports** superflus de marchandises.

* Dans ce calcul, les paiements directs sont inclus.

